

Dalle Podotactile Polyuréthane Grise Watlex - A Coller -Extérieure

Référence : 3280822



DESCRIPTION :

445 x 400 mm - 815 x 400 mm - 1350 x 400 mm - **Dalle podotactile à coller Grise WATLEX**

Utilisation extérieure - 3 tailles différentes

Matériau: polyuréthane.

Pour avertir les personnes mal ou non voyantes d'un risque majeur au niveau des escaliers.

A coller avec une colle bi-composant.

- Résistant à la déchirure et à l'abrasion
- Haute résistance aux UV
- Usage extérieur



INFORMATION PRODUIT

Existe en 3 dimensions

Pour avertir les personnes mal ou non voyantes d'un risque majeur en extérieur, utilisez ces dalles podotactiles BEV (éveil de vigilance) pour l'extérieur.

Elles doivent être positionnées **50 cm avant l'obstacle** : traversée de rue, quai ferroviaire, parking, escalier...



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com

Ces dalles en **polyuréthane sont résistantes** et répondent aux normes **NF P98-351**. (Excepté la dimension en 1350 x 400mm)

Elles s'utilisent avec une colle qui convient à un usage extérieur et intérieur.

Dimensions disponibles

-
- 445 x 400 mm
- 815 x 400 mm
- 1350 x 400 mm (non conforme à la norme NFP98-351 V2021)

Poids (respectivement):

-
- 0,67kg
- 1,22kg
- 1,99kg

Caractéristiques

-
- **Obligatoire depuis le 1er janvier 2015**
- à coller
- Usage **extérieur**
- En compound vinyle
- Résistant à la déchirure et à l'abrasion
- Haute résistance aux UV pour conserver la couleur plus longtemps
- 3 dimensions pour adapter la matérialisation des approches
- Épaisseur : 5 mm
- aux normes **NF P98-351**
- Grise



Ce que dit la loi



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com

Arrêté du 1er août 2006 - article 7.1

"En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile." La date de mise en conformité obligatoire est le 1er janvier 2015.

Décret 2006-1657 du 21 décembre 2006

L'implantation des bandes podotactiles est rendue obligatoire aux abaissés de trottoir des passages piétons lors de travaux sur voirie.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. 3280822 Dimensions (en mm) - 445 x 400

Réf. 3280813 Dimensions (en mm) - 815 x 400

Réf. 3280825 Dimensions (en mm) - 1350 x 400



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com